

Informations de base	
2023/2522(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couver. Rectification de la version en langue lettone	
Complétant 2013/0136(COD)	
Subject	
3.10.04 Elevage et production animale 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	